



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 juillet 2017
N°044

CONVENTION FISCALE AVEC LA SUISSE : LE MINISTRE GERALD DARMANIN SALUE LA REPRISE DES ECHANGES DE RENSEIGNEMENTS

Le Ministre de l'Action et des Comptes publics Gérard DARMANIN salue l'avancée du dialogue entre les administrations suisse et française en matière d'échanges de renseignements fiscaux.

Une divergence d'interprétation concernant la procédure de mise en œuvre de la convention fiscale entravait depuis quelques mois l'échange d'informations entre les deux pays. Elle est désormais levée.

C'est un signal positif à quelques jours de la rencontre entre le Président de la République et la Présidente de la Confédération helvétique.

Les échanges entre les deux pays se poursuivent donc désormais sur ces bases et permettront à la France de mener à bien les investigations nécessaires dans les dossiers en cours et à venir.

Le Ministre de l'Action et des Comptes publics rappelle sa plus grande détermination à lutter contre les pratiques de fraude et d'évasion fiscale, à l'heure où chacun est appelé à participer à l'effort pour redresser les comptes de la Nation.

Contact presse :

Cabinet de Gérard DARMANIN : 01 53 18 45 03 - presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr



Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux